

DISPOSITIFS CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES PENDANT LE CONFINEMENT

Les services de l'Etat et le tissu associatif **maintiennent et renforcent les mesures contre les violences faites aux femmes durant la crise du COVID19.**

<p>SÛRETÉ PUBLIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le 17 ou 93 15 30 15 sont toujours actifs en cette période pour les situations d'urgence et restent à privilégier pour toutes les situations de violences. ▪ Concernant les dépôts de plainte, l'accueil est possible à la Direction de la Sûreté Publique : 9, rue Suffren Reymond
<p>INFORMATION, ACCUEIL, ORIENTATION ET PRISES EN CHARGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le site internet du Comité pour la Promotion et la Protection des Droits des Femmes - www.dfm.mc - regroupe les informations nécessaires dans les domaines des violences. ▪ Pour toutes informations, vous pouvez composer le : 0800 91 90 10 Il s'agit d'un numéro vert international qui permet à toute personne victime de violences, qui se trouve sur le territoire monégasque, de disposer gratuitement de renseignements. ▪ AVIP (Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales) 93 25 00 07 - 7j/7 - avip@monaco.mc - www.avip-monaco.org/fr/
<p>VOLET SOCIAL</p>	<p>Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO) 23 avenue Albert II - 98 98 41 00 - daso@gouv.mc</p> <p>La DASO assure une permanence tous les jours ouvrables, de 9h30 à 17h00 et est à même de répondre par une écoute et une orientation adaptée. Ces permanences sont accessibles à l'ensemble du territoire et le respect de la confidentialité et de l'anonymat sont assurés.</p>
<p>MISE À L'ABRI</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO) 23 avenue Albert II - 98 98 41 00 - daso@gouv.mc ▪ Croix Rouge Monégasque 97 97 68 18 - aide-sociale@croix-rouge.mc ▪ AVIP (Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales) 93 25 00 07 - 7j/7 - avip@monaco.mc - www.avip-monaco.org/fr/
<p>URGENCE HOSPITALIÈRE</p>	<p>Tous les services d'urgence sont maintenus pour les violences conjugales sans procédure spécifique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre Hospitalier Princesse Grace : 1, Avenue Pasteur Hôpital -97 98 99 00 ▪ Service des Urgences : 97 98 97 69
<p>ENFANTS EXPOSÉS ET/OU VICTIMES DE VIOLENCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO) 23 avenue Albert II - 98 98 41 00 - daso@gouv.mc ▪ Direction de la Sûreté Publique 9, rue Suffren Reymond

SI VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES

 **0 800 91 90 10**

EN CAS D'URGENCE

 **17 ou 93 15 30 15**



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO